

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****23110979***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi**17 AOUT 2023****Le Greffier**N° d'entreprise : **454 230 610**

Nom

(en entier) : **SERVICE DE GESTION D ASSISTANCE ET DE
CONSEILS AUX ENTREPRISES**(en abrégé) : **SEGEAC**Forme légale : **ASBL**Adresse complète du siège : **Square des Martyrs 1 - 6000 Charleroi**Objet de l'acte : **Extrait du pv du CA du 30 MAI 2023****PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 MAI 2023****Présent:, E. VERCAEREN****Invitées: Mme N. GRUSZKA (comptabilité), Mme A. DU JARDIN (secrétariat)****Excusés avec procuration: M. VANQUAETHEN, D. FONTAINE, A. MOUCHET, C.PONCELET
(en attente)****Absente : N. GRAULS****Le Vice-Président, Monsieur Vercaeren, ouvre la séance et remercie les personnes présentes.****Il constate que plus de la moitié des administrateurs sont présents ou représentés et donc
que le conseil d'administration peut valablement délibérer sur les questions
mises à l'ordre du jour.****1.Approbation du Procès-verbal du 20/05/2022.****Le PV est lu et approuvé à l'unanimité****2.Examen du rapport à présenter à l'Assemblée générale.****Le rapport est lu et commenté en séance ; il est ensuite approuvé à l'unanimité.****3.Examen du bilan et de ses annexes cloturées au 31/12/2022 et affectation du résultat.**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/08/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Madame GRUSZKA commente les comptes, elle les déposera également à la BNB dès réception du document BDO.

Ils sont approuvés à l'unanimité,

4.Examen du rapport de l'associé-vérificateur aux comptes.

Le rapport de l'associé-vérificateur aux comptes de Mme BELTRAME est lu et approuvé à l'unanimité.

5.Examen du budget 2023.

Le budget est lu et sera modifié et adapté concernant les charges relatives au personnel ainsi que les charges financières.

6 . Nominations statutaires :

Administrateurs :

L'administrateur Madame C. PONCELET démissionne de sa qualité d'administrateur

L'administrateur Madame N. GRAULS démissionne de sa qualité d'administrateur

L'administrateur D. FONTAINE est réélue en qualité d'administrateur -> 30/05/2025

L'administrateur A. MOUCHET est réélue en qualité d'administrateur -> 30/05/2025

L'administrateur E. VERCAEREN est réélu en qualité d'administrateur -> 30/05/2025

L'administrateur M. VANQUAETHEN est réélu en qualité d'administrateur -> 30/05/2025

Vérificateur aux comptes :

Mme L. BELTRAME est élue jusqu'au 30/05/2024

La séance est levée à 10h30

Extrait du pv de l'AG du 21 JUIN 2023

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU 21 JUIN 2023

La séance est ouverte à 11h30 sous la présidence de Monsieur Emmanuel Vercaeren qui appelle Nathalie Gruszka comme secrétaire.

Messieurs Baijot & Vanquaethem sont désignés comme scrutateurs.

6 membres sont présents ou représentés, pouvant émettre 6 votes valables.

L'Assemblée ayant été régulièrement convoquée peut valablement délibérer sur les questions mises à l'ordre du jour.

Présents: E. VERCAEREN, D.BAIJOT, M. VANQUAETHEM

Invités: Mme N. GRUSZKA (comptabilité), M. FONTIGNY (BDO),

Excusés avec procuration: D. FONTAINE, A.MOUCHET, C.PONCELET

1.Approbation du Procès-verbal du 03/06/2022.

Le PV est lu et approuvé à l'unanimité

2.Examen du rapport à présenter à l'Assemblée générale.

Le rapport est lu et approuvé à l'unanimité.

3.Rapport de l'associé-vérificateur aux comptes

Le rapport de l'associé-vérificateur aux comptes de Madame BELTRAME est lu et approuvé à l'unanimité.

4.Approbation des comptes de l'exercice 2022 .

Monsieur FONTIGNY commente les comptes.

Ils sont approuvés à l'unanimité.

5.Examen du bilan et de ses annexes clôturées au 31/12/2022 .

Monsieur FONTIGNY commente les comptes.

Ils sont approuvés à l'unanimité.

6.Examen du budget 2023.

Le budget est lu et approuvé à l'unanimité

7. Nominations statutaires :	Administrateurs
	Vérificateur aux comptes
	Expert-comptable

Administrateurs :

L'administrateur Madame C. PONCELET démissionne de sa qualité d'administrateur

L'administrateur Madame N. GRAULS démissionne de sa qualité d'administrateur

Réservé
au
Moniteur
belge

L'administrateur D. FONTAINE est réélue en qualité d'administrateur -> 30/05/2025
L'administrateur A. MOUCHET est réélue en qualité d'administrateur -> 30/05/2025
L'administrateur E. VERCAEREN est réélu en qualité d'administrateur -> 30/05/2025
L'administrateur M. VANQUAETHEM est réélu en qualité d'administrateur -> 30/05/2025

Membre :

Le membre D.BAIJOT démissionne de sa qualité de membre

Vérificateur aux comptes :

Mme L. BELTRAME est élue jusqu'au 30/05/2024

Expert-comptable :

Bureau BDO

La séance est levée à 12h00

La Secrétaire,

Le Président,

Les Scrutateurs.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/08/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).